

# Pastiche et lexicographie : à propos d'un ouvrage récent

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Pastiche et lexicographie : à propos d'un ouvrage récent. Glaliceur, Groupe de recherche sur la langue et la littérature françaises du centre et d'ailleurs, 2020. halshs-02490196

**HAL Id: halshs-02490196**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02490196>**

Submitted on 24 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# GLALICEUR

numéro 16

le 18 février 2020

Groupe de recherche  
sur la **L**Angue et la **L**ittérature françaises  
du **C**entre et d'**aillEURs**  
(Tokyo)

contact : [glaliceur2019@gmail.com](mailto:glaliceur2019@gmail.com)

## Pastiche et lexicographie : à propos d'un ouvrage récent

Takeshi MATSUMURA

*L'Art du pastiche* publié par Dominique Goust<sup>1</sup> nous offre un très riche éventail de textes, précédé d'une introduction intitulée « Métamorphose de la littérature » qui se termine avec un alinéa digne d'être médité :

L'éminente dignité de l'imitation, selon Quintilien, ou de l'« innutrition », pour reprendre le mot de Du Bellay, a un nom, c'est la voie royale du pastiche qui transmet, préserve, amende, perfectionne, divulgue les modèles, les archétypes qui jalonnent l'histoire littéraire. Il ne la fige pas. Il perpétue sa vitalité. Il assure son évolution dans la continuité. Parfois même son progrès. Il entretient à l'égard des Maîtres un climat d'amicale émulation. La langue peut s'enrichir de nouvelles nuances et de nouveaux moyens d'expression. Elle ne rompt pas avec sa propre histoire. Elle obéit aux lois mêmes de la vie dont chaque écrivain nouveau a pour mission de transmettre le flambeau. Suivre ces étapes, c'est parcourir de nouveau la littérature française à travers le Grand Livre de ses métamorphoses<sup>2</sup>.

Ces remarques invitent ainsi les lecteurs à prendre au sérieux les pasticheurs. Elles ne s'adressent pas uniquement aux amateurs ou aux amoureux de la littérature. En soulignant l'importance des pastiches dans l'évolution de la langue, elles convient ceux qu'intéresse la linguistique historique à se pencher sur ce genre. Dans le présent article je vais examiner quelques mots pour voir comment ils sont traités dans les dictionnaires et si, en les étudiant d'une manière un peu approfondie, on pourra enrichir notre connaissance du français.

Comme on peut s'y attendre, les célèbres pastiches de Proust n'ont pas été entièrement négligés par les lexicographes. En témoigne le syntagme *crime de lèse-bijouterie* au sens de « crime contre la bijouterie » que l'on lit dans une des imitations du *Journal des Goncourt* que le romancier a publiée dans *Le Figaro. Supplément littéraire* du 22 février 1908 (p. 1) et qu'il a remaniée et reprise onze ans plus tard dans *Pastiches et mélanges*<sup>3</sup>. Ce syntagme,

<sup>1</sup> *L'Art du pastiche. Anthologie buissonnière de la littérature française de Rutebeuf à Anouilh, Textes choisis et présentés par Dominique Goust*, Paris, Omnibus, 2019, 543 pages.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>3</sup> Paris, Gallimard, 1919, p. 36-38. Voir *L'Art du pastiche, op. cit.*, p. 324-325 : « Ce serait, dans le monde des affaires, au dire de Lucien, tout un émoi rageur devant la dépréciation possible du stock de diamants encore invendu, émoi qui pourrait bien finir par gagner la magistrature, et amener l'internement de ce Lemoine pour le reste de ses jours en quelque *in pace*, pour crime de lèse-bijouterie. » Passage qui se lit dans Marcel Proust,

qui ne paraît pas provenir des Goncourt, est certes absent de l'article *lèse-* du *Trésor de la langue française* de Paul Imbs<sup>4</sup> et de l'article *laesus* du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg<sup>5</sup>, mais il a été recueilli avec la date de 1908 dans la *Base historique du vocabulaire français*<sup>6</sup> et avec la date (fautive) de 1907 par Mechtild Bierbach parmi plus de soixante mots composés avec *lèse-* dans sa thèse *Die Verbindung von Verbal- und Nominalelement im Französischen*<sup>7</sup>.

La BHVF a tiré du même texte un autre mot. Il s'agit du substantif masculin *bondieusement* au sens de « bondieuserie, adoration trop sentimentale ». C'est un hapax qui se lit un peu plus loin (« dans l'enthousiasme, dans le *bondieusement* de certains paysages, de certains livres ») à propos d'un certain « Marcel Proust<sup>8</sup> ». Puisque ni le TLF ni l'article *deus* du FEW, t. III, p. 57b ne connaissent le mot, la BHVF a bien fait de le recueillir. Mais malheureusement elle ne l'a pas défini. De plus, elle a eu tort de lui attribuer la date de 1908, parce que, comme Yves Sandre l'a signalé dans une note<sup>9</sup>, le passage était absent du *Figaro* du 22 février 1908. Les rédacteurs de la BHVR auraient dû faire attention à l'apparat critique et au fait que l'auteur a introduit cet ajout dans la publication de 1919.

On peut se demander à ce propos d'où vient ce néologisme. Le romancier se serait-il inspiré de l'emploi du substantif *bondieuserie* chez Edmond de Goncourt<sup>10</sup> ? Mais le sens du mot chez celui-ci ne me paraît pas très proche de celui que l'on peut attribuer à l'occurrence du substantif *bondieusement* chez Proust. Une autre hypothèse serait de supposer que ce dernier se soit amusé à forger le substantif en partant de l'adverbe de la même graphie qu'il aurait trouvé dans une publication contemporaine : il s'agit de *Hebdo-film* du 22 septembre 1917. En effet, en parlant d'un article du *Larousse mensuel* (« Criminalité juvénile pendant la guerre (La) »), son directeur André de Reusse utilise le

*Pastiches et mélanges, Texte établi, présenté et annoté par Yves Sandre, dans id., Contre Sainte-Beuve précédé de Pastiches et mélanges et suivi de Essais et articles, Édition établie par Pierre Clarac avec la collaboration d'Yves Sandre, Paris, Gallimard, 1971, Bibliothèque de la Pléiade, p. 24.*

<sup>4</sup> Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. Je désigne ce dictionnaire par TLF.

<sup>5</sup> Bâle etc., Zbinden etc., 1922-2002, 25 vol., t. V, p. 129a. Je désigne ce dictionnaire par FEW.

<sup>6</sup> Disponible sur son site internet : <https://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/>. Je désigne cette base par BHVF.

<sup>7</sup> Tübingen, Gunter Narr, 1982, p. 274.

<sup>8</sup> Voir *L'Art du pastiche, op. cit.*, p. 325 : « Un curieux être, assure Lucien, que ce Marcel Proust, un être qui vivrait tout à fait dans l'enthousiasme, dans le *bondieusement* de certains paysages, de certains livres, un être par exemple qui serait complètement en amour des romans de Léon. » Passage qui se lit dans l'édition citée d'Yves Sandre, p. 24.

<sup>9</sup> Voir son édition citée de *Pastiches et mélanges*, p. 698, note 3 de la page 25.

<sup>10</sup> Car Jules de Goncourt est mort en 1870. Voir Edmond et Jules de Goncourt, *Journal. Mémoires de la vie littéraire, Texte intégral établi et annoté par Robert Ricatte, Préface et chronologie de Robert Kopp, Avant-propos de l'Académie Goncourt, Introduction de Robert Ricatte, Paris, Robert Laffont, 1989, 3 vol., le 15 novembre 1882, t. II, p. 966 : « Enfin, comment ce Renan, cet homme qui a fêlé le bon Dieu – oui, entre nous, il ne l'a pas tué – comment cet homme fait-il de la bondieuserie tout le temps de son article ? » Occurrence citée par le TLF, s.v. *bondieuserie*.*

mot au sens de « de manière à faire crier “Bon Dieu !”, d’une manière ahurissante ». Voici le contexte :

Signalons, en passant, la naïve idiotie (dans le grave Larousse), de cette assertion qui prête à ces « pauvres boches », lesquels en ont bondieusement déjà assez à leur ignoble actif, la paternité d’une importation *machianélique* de films destinés à la « perte morale de nos générations nouvelles »<sup>11</sup>.

André de Reusse semble affectionner l’adverbe, car il l’utilisera encore à deux reprises, mais c’est plus de dix ans après le décès de Proust survenu en 1922<sup>12</sup>. Si ces occurrences des années 1930 ne peuvent pas expliquer l’introduction du substantif dans *Pastiches et mélanges* de 1919, il n’est pas chronologiquement impossible que l’article paru en 1917 ait attiré l’attention du romancier et qu’il l’ait conduit à se livrer à un jeu linguistique. On verra dans un instant un autre cas où il transforme un adverbe en substantif.

L’imitation du *Journal* des Goncourt que cite *L’Art du pastiche* contient d’autres mots remarquables, mais ils n’ont pas tellement intéressé les lexicographes. Ainsi, si le substantif *épellement*<sup>13</sup> au sens de « manière d’épeler » qui se lit au début<sup>14</sup> a trouvé place dans l’article *épellation* du TLF comme un mot rare de la même famille à côté d’*épèlement* qui se lit chez Edmond de Goncourt dans son *Journal* du 18 mai 1884<sup>15</sup>, ce n’est pas avec la citation du *Figaro* du 22 février 1908, mais celle d’un passage du *Temps retrouvé* daté de 1922 (année de la mort de l’auteur) par les rédacteurs du TLF, mais publié en 1927<sup>16</sup>. De plus, les exemples ainsi énumérés dans cet article du TLF risquent d’induire les lecteurs en erreur en leur suggérant que la graphie *épellement* est une invention du XX<sup>e</sup> siècle, alors qu’en fait elle se lit déjà chez Edmond de Goncourt dans son *Journal* du 1<sup>er</sup> février 1895 : « une bouche un rien

<sup>11</sup> André de Reusse, « Turmelisations historiographiques », dans *Hebdo-film*, le 22 septembre 1917, p. 8.

<sup>12</sup> Voir *id.*, « Nous, les... poires ! », dans *ibid.*, le 14 octobre 1933, p. 2 : « Je ne sais dans quelle prison il est allé composer le dialogue de *Nous, les Mères !* mais il peut, de ce fait, épingler parmi ses œuvres complètes quelque chose de bondieusement réjouissant. » ; *id.*, « Pagnol le cinématurge », dans *ibid.*, le 6 janvier 1934, p. 4 : « Pour l’instant, nous nous butons à une dure constatation : les recettes actuelles, alors que les frais ont colossalement augmenté, sont bondieusement en diminution depuis les beaux temps du “muet” ! »

<sup>13</sup> Voir aussi le FEW, t. XVII, p. 177a, s.v. *\*spellôn* qui ne cite, après des attestations de 1549 à 1637, que celle du *Journal* des Goncourt.

<sup>14</sup> Voir *L’Art du pastiche*, *op. cit.*, p. 324 : « à la notation toujours artiste, à l’épellement savoureux de ses épithètes décelant l’écrivain tout à fait supérieur ». Passage qui se lit dans l’édition citée d’Yves Sandre, p. 24.

<sup>15</sup> Voir *Journal*, *op. cit.*, le 18 mai 1884, t. II, p. 1075 : « Je suis dans un tel état de nervosité que les articles qui parlent de moi – en bien ou en mal –, il m’est impossible d’y apporter l’attention tranquille, l’épèlement reposé qu’il faut pour lire ».

<sup>16</sup> Voir *Le Temps retrouvé*, dans Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, Édition publiée sous la direction de Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, 1987-1989, Bibliothèque de la Pléiade, 4 vol., t. IV, p. 287 : « Et tandis que je m’habille pour le suivre c’est de sa part, tout un récit où il y a par moments comme l’épellement apeuré d’une confession sur le renoncement à écrire aussitôt après son mariage avec la “Madeleine” de Fromentin [...] ».

entrouverte, où il y a comme l'épellement heureux de ce qu'elle lit<sup>17</sup> ». Étant donné que Proust a inscrit dans son *Carnet 4* l'expression « une bouche où il y a comme l'épellement heureux du nom<sup>18</sup> », on peut supposer que pour composer son pastiche, il se serait inspiré du *Journal* du 1<sup>er</sup> février 1895 et non pas de la phrase datée du 18 mai 1884.

D'autre part, quand l'article *gémère* du FEW, t. IV, p. 92a et l'article *geignard* du TLF mentionnent le mot *geignardement* comme un adverbe dérivé de l'adjectif *geignard*, avec un passage tiré du *Journal* d'Edmond de Goncourt<sup>19</sup>, ils passent sous silence le substantif *geignardement* que Proust a employé au sens de « gémissement » dans la version de 1919 de son pastiche<sup>20</sup>. Est-ce parce qu'à leurs yeux il s'agit d'un emploi abusif ? Ou parce que c'est un cas unique ? Néanmoins on pourrait se rappeler ce que Kurt Baldinger disait il y a plus de trente ans : « Faut-il négliger un exemple s'il reste isolé ? Mais comment exclure le hasard du dépouillement<sup>21</sup> ? » Si l'on considérait que pour son expressivité le pasticheur aurait préféré cet emploi de *geignardement* au substantif *geignement* qu'entre autres son modèle avait utilisé dans son *Journal*<sup>22</sup>, il ne serait pas impossible de l'ajouter à l'article *gémère* du FEW.

Sur l'adjectif *avortonné* au sens de « grêle (en parlant d'une personne) » également, on pourra améliorer les dictionnaires. Si l'article *abortare* du FEW, t. XXIV, p. 45b et l'article *avorton* du TLF le citent, c'est seulement en se référant au *Journal* d'Edmond de Goncourt<sup>23</sup>. Ils auraient pu renvoyer à sa reprise dans *Pastiches et mélanges* de 1919<sup>24</sup>.

<sup>17</sup> *Journal*, *op. cit.*, t. III, p. 1085.

<sup>18</sup> Bibliothèque nationale de France, nouvelles acquisitions françaises 16640, f° 29v° ; page reproduite sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b6000658z/f35.image>. Voir Marcel Proust, *Carnets, Édition établie et présentée par Florence Callu et Antoine Compagnon*, Paris, Gallimard, 2002, p. 381 ; notation signalée dans *Les Pastiches de Proust, Édition critique et commentée par Jean Milly*, Paris, Armand Colin, 1970, p. 159 qui l'attribue au *Carnet 3*.

<sup>19</sup> Voir *Journal*, *op. cit.*, le 14 décembre 1880, t. II, p. 878 : « Il [= Zola] s'échoue dans un fauteuil, en se plaignant geignardement et un peu à la manière d'un enfant, de maux de reins, de gravelle, de palpitations de cœur. »

<sup>20</sup> Voir *L'Art du pastiche*, *op. cit.*, p. 325 : « Et tout à coup, dans le bruit des *mazagrans* qu'on passe, Lucien me fait à l'oreille, avec un geignardement comique, cette révélation [...]. » Passage qui se lit dans l'édition citée d'Yves Sandre, p. 25.

<sup>21</sup> Voir Kurt Baldinger, « Le langage argotique moderne (San Antonio) et les dictionnaires de langue (Rob 1985 ; Lar 1971/78) », dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 26, 1988, p. 251-304 ; la citation est à la page 302.

<sup>22</sup> Voir *Journal*, *op. cit.*, le 9 mars 1882, t. II, p. 929 : « Et cette conversation et cette succulente nourriture sont, de temps en temps, coupées par des geignements, par des plaintes sur notre chien de métier, sur le peu de contentement et de bonheur que nous apporte la fortune, et sur la profonde indifférence que nous avons pour tout ce qui nous réussit, et sur la tracasserie que nous apportent des riens hostiles. » Occurrence citée par le TLF, s.v. *geignement*.

<sup>23</sup> Voir *Journal*, *op. cit.*, le 12 janvier 1872, t. II, p. 489 : « Un type singulier et bizarre, cet Olready, un commis voyageur en révolution, un apôtre de *fénianisme*, un agent de l'Internationale, un misérable petit être, laid, maladroit, avortonné, mais possesseur d'un flegme merveilleux, d'une imperturbabilité, qui répétait, avec un accent anglais un peu comique : « Très curieux, très curieux ! » aux moments les plus critiques, au moment où l'on s'apprêtait à le fusiller. »

<sup>24</sup> Le mot *avortonné* n'était pas dans *Le Figaro*. Voir *L'Art du pastiche*, *op. cit.*, p. 326 : « Et dans l'escalier je rencontre le nouveau ministre du Japon qui, de son air un tantinet avortonné et *décadent*, air le faisant

Ainsi, même « la perfection de l'imitation stylistique<sup>25</sup> » que constitue le pastiche du *Journal* des Goncourt par Proust n'est pas traitée d'une manière satisfaisante dans la lexicographie ; le fait que le volume de *Pastiches et mélanges* n'appartienne pas au corpus de Frantext serait aussi significatif. On peut s'attendre donc à ce qu'à plus forte raison, d'autres textes dus aux écrivains d'une moindre réputation ne fassent pas l'objet d'un examen soigneux des lexicographes. Toutefois on peut y glaner des attestations précieuses.

Prenons comme exemple *Les Délivrescences. Poèmes décadents d'Adoré Floupette avec sa vie par Marius Tabora*<sup>26</sup> – pour être précis, c'est la deuxième édition de la fameuse plaquette<sup>27</sup> – de Gabriel Vicaire et Henri Beauclair, « bons raillards et parfaits rimeurs » selon Paul Arène<sup>28</sup>. C'est une œuvre qui fourmille de néologismes et qui a donné lieu elle-même à la création du mot *floupetterie*<sup>29</sup>. Sergio Cigada<sup>30</sup> et Yves Tillet<sup>31</sup> ont justement souligné pourquoi ces créations lexicales y étaient nécessaires. *L'Art du pastiche*<sup>32</sup> nous en offre quatre extraits : « Liminaire<sup>33</sup> », « Idylle symbolique », « Rythme claudicant » et « Scherzo ». Rien qu'à examiner ces échantillons, on peut facilement compléter nos instruments de travail, d'autant plus que le pastiche n'a pas été dépouillé par Jacques Plowert (c'est-à-dire Paul Adam et al.) pour son *Petit glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes*<sup>34</sup>.

Il faut pourtant savoir que tous les mots qui nous paraîtraient insolites ne sont pas des créations des deux auteurs. Ainsi, l'occurrence de l'adjectif *alliciant* « séducteur » que

ressembler au samourai tenant, sur mon paravent de Coromandel, les deux pinces d'une écrevisse, me dit gracieusement avoir été longtemps en mission chez les Honolulu [...] ». Passage qui se lit dans l'édition citée d'Yves Sandre, p. 25. On peut signaler que dans un des brouillons, l'adjectif *avortonné* qualifiait l'auteur : « ce Marcel Proust, un être un peu avortonné, vivant [...] tout à fait dans l'enthousiasme de certains paysages, dans le bondissement de certains livres, un être qui serait absolument énamouré des romans de Léon. » (Jean Milly, *op. cit.*, p. 162, « Brouillon 2 »).

<sup>25</sup> Expression de Dominique Goust, voir *L'Art du pastiche*, *op. cit.*, p. 323.

<sup>26</sup> Byzance, Lion Vanné, 1885, 79 pages. Cette édition a paru le 20 juin 1885, voir Noël Richard, *À l'aube du symbolisme. Hydropathes, fumistes et décadents*, Paris, Nizet, 1961, p. 270.

<sup>27</sup> L'édition originale, parue le 2 mai 1885, est intitulée : *Les Délivrescences. Poèmes décadents d'Adoré Floupette*, Byzance, Lion Vanné, 1885, 35 pages. Elle ne contient pas la « Vie littéraire de l'auteur » par Marius Tabora, et le « Liminaire » y est appelé « Préface » (p. 5-7).

<sup>28</sup> Voir Paul Arène, « Les Décadents », dans *Gil Blas*, le 17 mai 1885, cité par Noël Richard, *op. cit.*, p. 186.

<sup>29</sup> Mot de Léo Trézenik, « Chronique lutécienne », dans *Lutèce*, le 16 août 1885, cité par Noël Richard, *op. cit.*, p. 199. Mot absent du TLF, de la BHVF et du FEW.

<sup>30</sup> Voir son « Introduzione » pour son édition des *Délivrescences*, Milan, Cisalpino-Goliardica, 1972, p. 5-33 ; reprise et traduite en français dans Sergio Cigada, *Études sur le Symbolisme. Éditées par Giuseppe Bernardelli et Marisa Verna*, Milan, EDUCatt, 2011, p. 43-61.

<sup>31</sup> « Les décadents, les symbolistes et le moyen âge latin », dans Laura Kendrick, Francine Mora et Martine Reid (éd.), *Le moyen âge au miroir du XIX<sup>e</sup> siècle (1850-1900)*, Paris, L'Harmattan, 2003 ; article disponible sur le site de l'Université de Genève : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:85511>.

<sup>32</sup> Voir *L'Art du pastiche*, *op. cit.*, p. 370-374.

<sup>33</sup> Ce titre que l'on lit à la page 49 de la deuxième édition des *Délivrescences* dans l'exemplaire reproduit sur Gallica (c'est à celui-ci que je me réfère pour cette publication) est imprimé *Luminaire* dans *L'Art du pastiche*, *op. cit.*, p. 371. Serait-ce une variante ?

<sup>34</sup> Paris, Vanier, 1888.

l'on lit au début mallarméen de « Liminaire » (« En une mer, tendrement folle, alliciante et berceuse combien ! de menues exquisités s'irradie et s'irrise la fantaisie du présent Aède.<sup>35</sup> ») n'est pas l'attestation la plus ancienne du mot. Le TLF, s.v. *alliciant* et le FEW, t. XXIV, p. 332b, s.v. *allicere* s'appuient en effet sur le *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse<sup>36</sup> pour nous faire savoir que Barbey d'Aurevilly l'a utilisé pour la première fois en 1851 dans l'expression *alliciantes ombres*<sup>37</sup>. Cette date de 1851 correspond à celle de la publication d'*Une vieille maîtresse* : à la fin du chapitre III, on lit la phrase contenant l'adjectif : « Son ondoyante taille profilait d'alliciantes ombres sur les draperies qu'elle éclairait en passant<sup>38</sup>. » Comme l'ont fait remarquer Pierre Larousse<sup>39</sup> et Jacques Petit<sup>40</sup>, cette occurrence doit sa notoriété à la critique qu'elle a soulevée chez Champfleury<sup>41</sup>. Mais pour l'histoire de l'adjectif, il n'est pas impossible de remonter un peu si l'on lit ou relit d'autres œuvres de Barbey d'Aurevilly. D'après ma petite enquête, on trouve au moins deux occurrences de l'adjectif, l'une dans le *Deuxième Memorandum* du 25 novembre 1838<sup>42</sup> et l'autre dans *L'Amour impossible* de 1841<sup>43</sup>. Ainsi, l'attestation du mot *alliciant* chez Gabriel Vicaire et Henri Beauclair ne constitue pas le témoignage le plus ancien.

Cependant, leur texte contient d'autres mots dont le caractère précoce est digne d'être souligné. Comme on sait, le substantif féminin *dolence* au sens de « douleur » n'est pas un hapax. Le TLF, s.v. *dolence* nous apprend en effet que le mot, attesté pour la première fois en 1573 dans *Neuf Livres des poèmes* de Jean-Antoine de Baïf<sup>44</sup> – on pourrait y ajouter

<sup>35</sup> Voir *L'Art du pastiche*, *op. cit.*, p. 371 ; *Les Délivrescences*, deuxième édition, *op. cit.*, p. 49 ; je conserve la leçon *s'irrise* que Dominique Goust a corrigée en *s'irise* dans sa reproduction. Dans la première édition des *Délivrescences*, *op. cit.*, p. 5, *combien* est suivi d'un point d'interrogation au lieu du point d'exclamation.

<sup>36</sup> Paris, Larousse, 1866-1876, 15 vol., t. I, p. 220b, s.v. *alliciant*.

<sup>37</sup> La date « avant 1866 » donnée par le TLF qui correspond à la publication du premier volume du *Dictionnaire* de Larousse est trop vague.

<sup>38</sup> Barbey d'Aurevilly, *Une vieille maîtresse*, dans *id.*, *Œuvres romanesques complètes, Textes présentés, établis et annotés par Jacques Petit*, Paris, Gallimard, 1964-1966, Bibliothèque de la Pléiade, 2 vol., t. I, p. 234.

<sup>39</sup> Voir l'article cité de son *Dictionnaire*.

<sup>40</sup> Voir son édition citée d'*Une vieille maîtresse*, p. 1317.

<sup>41</sup> Voir *Gazette de Champfleury*, 1<sup>er</sup> novembre 1856, Paris, Blanchard, 1856, p. 15-16 : « Cette femme de chambre, “aux cheveux d'un rouge flamboyant,” m'a distrait par ses ombres *alliciantes*. N'étant éclairé par cet adjectif, j'ai dû me déranger de ma table, aller à ma bibliothèque, ouvrir un dictionnaire, lequel dictionnaire ne m'a donné aucun renseignement. Il m'a fallu sortir, courir la ville, acheter un dictionnaire de Bescherelle dont le prix est de cinquante francs. Voilà où mène la conscience littéraire ! L'auteur m'en saura-t-il quelque gré, surtout si j'ajoute que M. Bescherelle aîné garde le plus profond silence sur l'adjectif *alliciant*. L'année prochaine j'achèterai le nouveau dictionnaire de M. Poitevin, et, en 1858, celui de M. La Châtre. »

<sup>42</sup> Voir Barbey d'Aurevilly, *Memoranda, Édition intégrale établie par Philippe Berthier*, Paris, Bartillat, 2015, p. 294 : « Dîné chez Ap[olline] qui a pris une *fille suivante* découplée, grande, vigoureuse, [...]. Jolie, souple, alliciante comme un conte de Boccace. »

<sup>43</sup> Voir *id.*, *Œuvres romanesques complètes, op. cit.*, t. I, p. 93 : « l'alliciant parfum de la plus exquise jeunesse en fleur ».

<sup>44</sup> Voir Jean-Antoine de Baïf, *Œuvres complètes*, t. I, *Œuvres en rimes, Première partie, Neuf Livres des Poèmes, Édition critique avec introduction, variantes et notes sous la direction de Jean Vignes*, Paris, Champion, 2002, Le Huitième livre, 6, « Amour de Vertun et Pomone », vers 120-122, p. 458 : « ajoute autant de foy A ce que je t'en dy, que si en ta presence De sa bouche luy-mesme il faisoit sa dolance. » Attestation citée par Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vieweg, 10 vol., t. IX,



une occurrence de 1587 chez le même poète<sup>45</sup> – réapparaît en 1891 dans le chapitre XIII de *Là-bas* de Huysmans<sup>46</sup>. L'attestation du mot chez ce dernier a été relevée par Marcel Cressot<sup>47</sup> et Alexis François<sup>48</sup>. Mais ni les rédacteurs du TLF ni les deux érudits n'ont remarqué que six ans avant *Là-bas*, Gabriel Vicaire et Henri Beauclair avaient employé le mot dans « Liminaire » de leurs *Déliquescences*<sup>49</sup>.

Un autre mot des *Déliquescences* mérite d'attirer l'attention. Il s'agit du substantif féminin *tintinnabulance* au sens de « bruit de ce qui tintinnabule », qui se lit à la fin du premier alinéa de « Liminaire » :

Combien épuisé cet Angelus de Minuit aux désolées tintinnabulances, combien adorable cette mort de tout<sup>50</sup> !

Ce dérivé du verbe *tintinnabuler*, verbe employé à deux reprises dans *Les Déliquescentes*<sup>51</sup>, est absent du TLF, de la BHVF et de l'article *tintinnabulum* du FEW, t. XIII, 1, p. 350a. L'ouvrage cité d'Alexis François, consacré au suffixe *-ance*, l'ignore également. Il me semble que c'est l'attestation la plus ancienne du mot. Celui-ci est certes rarement attesté, mais ce n'est pas un hapax. On en trouve une deuxième occurrence dans *Vers de couleurs* de Noël

p. 403b et par Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Didier et Champion, 7 vol., t. III, p. 241a ; elle est passée ensuite dans le FEW, t. III, p. 118a, s.v. *dolere*, qui n'en connaît pas les attestations en français moderne.

<sup>45</sup> Voir Jean-Antoine de Baïf, *Le Psautier de 1587. Texte inédit, Édition critique* par Yves Le Hir, Paris, Presses Universitaires de France, 1963, p. 293, Ps. CXXXVII, *Nisi Dominus aedificauerit* : « De grant matin en vain vous decouchés Tart en vain vous couchés, Mangeans pain de dolence. »

<sup>46</sup> Voir *Là-bas*, *Texte établi, présenté et annoté* par Guy Ducrey et Francesca Gugliemi, dans Huysmans, *Romans et nouvelles, Édition publiée sous la direction d'André Guyaux et de Pierre Jourde*, Paris, Gallimard, 2019, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1070 : « Et il demeura surpris par la dolence émue de son regard. » Il n'y a pas de note dans l'édition.

<sup>47</sup> Voir Marcel Cressot, *La Phrase et le vocabulaire de J.-K. Huysmans. Contribution à l'histoire de la langue française pendant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle* Paris, Droz, 1938, p. 228. Au moment où cet ouvrage a vu le jour, la maison d'édition n'était pas encore à Genève, contrairement à ce qu'André Guyaux et Pierre Jourde indiquent dans leur édition citée de Huysmans, p. 1784.

<sup>48</sup> Voir Alexis François, *La Désinence « ance » dans le vocabulaire français. Une « pédale » de la langue et du style. Essai historique suivi du répertoire des mots contemporains finissant par ance avec un appendice des mots finissant par ence et escence*, Genève et Lille, Droz et Giard, 1950, p. 79.

<sup>49</sup> Voir *L'Art du pastiche*, *op. cit.*, p. 371-372 : « Mais l'Initié épris de la bonne chanson bleue et grise, d'un gris si bleu et d'un bleu si gris, si vaguement obscure et pourtant si claire, le melliflu décadent dont l'intime perversité, comme une vierge enfouie emmi la boue, confine au miracle, celui-là saura bien, – on suppose, – où rafraîchir l'or immaculé de ses Dolences. » Passage pris aux *Déliquescentes*, deuxième édition, *op. cit.*, p. 50.

<sup>50</sup> *L'Art du pastiche*, *op. cit.*, p. 372 ; passage tiré des *Déliquescentes*, deuxième édition, *op. cit.*, p. 51.

<sup>51</sup> Voir « Pour avoir péché », vers 5 : « Mon âme Vespérale erre et tintinnabule » (*Les Déliquescentes*, deuxième édition, *op. cit.*, p. 70) ; « Remords », vers 3-4 : « Blanc sur blanc, en son étroite lévite, L'Enfant de chœur, doux, tintinnabula, [...] » (*ibid.*, p. 73).

Loumo (c'est-à-dire Henri Begouën et Louis de Germon<sup>52</sup>). Voici le passage tel qu'il est cité par Louis Marquèze-Pouey dans *Le Mouvement décadent en France*<sup>53</sup> :

L'aède claironne emmi l'effervescence  
Des caresses adorables de minuit,  
Prêt à recueillir la tintinnabulance  
Des soupirs égarés dans la mort qui luit.

Cette imitation des *Déliquescences* a été parfois considérée comme un pastiche, mais Louis Marquèze-Pouey y voit plutôt un fruit de l'« enthousiasme de jeunesse » des auteurs. Quelle que soit leur intention, on a là une deuxième attestation du substantif. Elle est suivie, un siècle plus tard, par celle que l'on trouve dans *Ceci est bien une pipe* de San-Antonio :

[...] au premier plan : troupeaux de vaches aux énormes cloches dont tu crois entendre la tintinnabulance, clochers à bulbes, ponts de pierre, et gussiers soufflant dans des cors des Alpes<sup>54</sup>.

L'apparition du substantif *tintinnabulance* dans ce roman de la fin du siècle dernier serait-elle due à une création d'auteur, sans rapport avec ses attestations précédentes ? Peut-être, puisque « la fantaisie de San-Antonio ne connaît pas de limites » comme le disait Kurt Baldinger<sup>55</sup>. Mais sa culture littéraire est loin d'être négligeable et il ne serait pas impossible que Frédéric Dard se soit souvenu de la plaquette de Gabriel Vicaire et Henri Beauclair. En tout cas, avec ces trois occurrences, ce dérivé rare du verbe *tintinnabuler* méritera de figurer dans l'article *tintinnabulum* du FEW.

Le troisième mot intéressant des *Déliquescences* est le substantif *glougloutement* au sens de « bruit d'un liquide qui glougloute », qui est dérivé du verbe intransitif *glouglouter* « faire le bruit “glouglou” (en parlant d'un liquide, d'un conduit, d'un contenant)<sup>56</sup> ». Il se lit dans la troisième strophe de « Scherzo » :

<sup>52</sup> Paris, Vanier, 1886. Voir la nécrologie « Le Comte Bégouën » due à la Comtesse de Saint-Périer, parue dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1956, p. 759-765.

<sup>53</sup> Paris, Presses Universitaires de France, 1986, p. 232.

<sup>54</sup> San-Antonio, *Ceci est bien une pipe*, Paris, Fleuve noir, 1999, chapitre 24.

<sup>55</sup> Voir Kurt Baldinger, « *virguler* – un néologisme réussi de San-Antonio (Frédéric Dard) », dans *id.*, *Die Faszination der Sprachwissenschaft. Ausgewählte Aufsätze zum 70. Geburtstag mit einer Bibliographie*, herausgegeben von Georges Straka und Max Pfister, Tübingen, Max Niemeyer, 1990, p. 425-437 ; la citation est à la page 431.

<sup>56</sup> Bien que l'article *glouglouter* du TLF confonde ce verbe et l'autre (voir plus loin), il vaudrait mieux les distinguer à la suite du FEW, t. IV, p. 161a, s.v. *glôcîre* et p. 169a, s.v. *glu-*. Voir aussi Pierre Enckell et Pierre Rézeau, *Dictionnaire des onomatopées*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003 ; Nouvelle édition revue et augmentée, 2005, p. 258-261 qui proposent deux articles *glou glou*.

C'était un vert glougloutement  
 Dans un fossé de Normandie,  
 C'était les yeux verts d'Abadie  
 Qu'on a traité si durement<sup>57</sup>.

C'est un mot assez rare, parce qu'il manque au FEW, t. IV, p. 169a, s.v. *glu-* comme à la BHVF. Seul l'article *glouglouter* du TLF l'enregistre, mais en ne disant rien sur son histoire, il se borne à citer un passage de *Moravagine* (1926) de Blaise Cendrars. L'attestation des *Déliquescences* qui datent de 1885 précède donc cet unique exemple cité par le TLF. Mais elle n'est pas la première. Elle est précédée de peu par celle de *Kermesses* de Georges Eekhoud<sup>58</sup>.

On peut signaler à ce propos qu'il existe un autre substantif *glougloutement*. Celui-ci, dérivé d'un autre verbe *glouglouter* « pousser le cri “glouglou” (en parlant d'une dinde, d'un dindon) », signifie « cri du dindon ». Ni le TLF ni la BHVF ni l'article *glôcîre* du FEW, t. IV, p. 161a ne connaissent le substantif, mais il est attesté au moins depuis 1832<sup>59</sup> et ce n'est pas une rareté<sup>60</sup>. Les deux substantifs, dont l'emploi est loin d'être limité aux pasticheurs, mériteront d'être ajoutés aux articles *glôcîre* et *glu-* du FEW.

*L'Art du pastiche* nous présente bien d'autres œuvres dignes d'être examinées du point de vue lexicographique. Je me borne ici à signaler trois cas.

La caricature des romans naturalistes de Zola qu'Albert Millaud a publiée sous le titre de « La Fille à Nana, roman orduraliste<sup>61</sup> » dans *Le Figaro* du 27 octobre 1879 est certes qualifiée d'un « lourd pastiche » par Henri Mitterand<sup>62</sup>, mais cette appréciation ne devra pas

<sup>57</sup> Voir *L'Art du pastiche*, *op. cit.*, p. 374 ; passage pris aux *Déliquescences*, deuxième édition, *op. cit.*, p. 63.

<sup>58</sup> Bruxelles, Kistermaeckers, 1884, p. 198 : « En effet, une quatrième figure, celle-ci longue, décharnée, hâve, le torse en forme d'alambic, les membres allongés comme des tuyaux de serpentins, la tête en façon de cornue transparente, sans yeux, dans laquelle luisait la même affreuse liqueur, s'avancait à son tour, et sa marche lente faisait le bruit d'un clapotement de gouttières, d'un glougloutement de bouteilles, d'un hoquet de buveur. »

<sup>59</sup> Voir « Quinze ans chez les Sauvages (John Hunter, *Memoirs of a captivity among the Indians of North America*) », dans *Revue de Paris*, 1832, p. 201 : « C'était la saison où l'on chasse le dindon. Un des nôtres imita si bien le glougloutement de cet oiseau que trois Pawnees, se détachant de leur corps d'armée, se laissèrent attirer dans le bois, d'un arbre à l'autre, jusqu'à ce qu'ils fussent hors de la vue des leurs. »

<sup>60</sup> Voir Émile Chevalier, « Les Pieds-noirs », dans *Les Bons Romans*, 38, n° 1925, 1860, p. 2 : « Il s'efforçait d'y parvenir quand le glougloutement d'un dindon sauvage frappa ses oreilles. » ; F. Eymar de Lucy, « Revue étrangère », dans *Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique*, 32, 1, 1868, p. 369 : « la vigueur du mâle [d'un dindonneau] s'accuse, en outre, par la fréquence de son glougloutement et l'irritabilité de son humeur batailleuse. » ; Leopoldo Garcia Ramon, « La Noël en Espagne. Étude de mœurs », dans *Le Monde illustré*, le 23 décembre 1871, p. 402 : « En descendant vers l'arc Saint-Michel, qui se trouve d'un côté de la place, on peut voir défiler d'immenses colonnes de dindons, marchant de travers, avec leur monotone glougloutement. » ; etc.

<sup>61</sup> Voir *L'Art du pastiche*, *op. cit.*, p. 331 : « M. Zola ne s'arrête plus. Après *L'Assommoir*, roman naturaliste, après *Nana*, roman expérimental, le fécond romancier a mis sur le chantier une œuvre nouvelle, *La Fille à Nana, roman orduraliste*. »

<sup>62</sup> Voir Émile Zola, *Les Rougon-Macquart. Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire, Édition intégrale publiée sous la direction d'Armand Lanoux, Études, notes et variantes, index établis par Henri Mitterand*, Paris, Gallimard, 1960-1967, Bibliothèque de la Pléiade, 5 vol., t. II, p. 1713.

empêcher les dictionnaires de recueillir l'adjectif *orduraliste* au sens de « qui décrit les excréments ». Le mot est absent du TLF, de la BHVF et du FEW, t. IV, p. 487a, s.v. *hōrrīdus*.

Le second pastiche de Zola qu'a choisi Dominique Goust est « Mounard dit *La Trique* » que Paul Signac a fait paraître dans *Le Chat noir* du 11 février 1882<sup>63</sup>. Il contient de nombreux termes argotiques, pour la compréhension desquels il ne serait pas superflu de recourir au *Dictionnaire historique des argots français* de Gaston Esnault<sup>64</sup>. Ce faisant, on peut constater que l'occurrence du substantif féminin *ronfle* au sens de « femme » qui se trouve à la fin du pastiche (« Tu n'rigolleras plus à la poupée, à présent qu'elle est démolie, hein, sale ronfle !<sup>65</sup> ») est historiquement précieuse, parce qu'elle constituerait une deuxième attestation après celle de *La Chanson des gueux* (1881) de Richepin qu'a relevée le lexicographe.

La nouvelle « La Maison aux volets noirs » que Jean Pellerin a publiée dans son recueil *Le Copiste indiscret*<sup>66</sup> comme imitation des *Diaboliques* de Barbey d'Aurevilly contient aussi un mot remarquable. Il s'agit du verbe transitif *terrestriser* au sens de « faire descendre sur la Terre » qui se lit dans le contexte suivant :

C'était une damnée femelle, vous m'en croirez, messieurs, que cette Catarinacchia ; [...]. Il fallait voir passer – que dis-je ! – glisser, plus droite que tous les balais qu'elle avait chevauchés et rôtis, plus souple qu'une liane des Tropiques, cette houri *terrestrisée*, cette almée d'un sérail où le sultan eût croqué des pastilles en lui laissant le divan et le pouvoir – oui, il fallait rencontrer cette ensorceleuse et toutes les préventions tombaient<sup>67</sup>.

C'est un mot mal représenté dans la lexicographie, car il manque au TLF, à la BHVF et au FEW, t. XIII, 1, p. 262b, s.v. *terrestris*. Ce n'est pourtant pas une invention de Jean Pellerin, car il me semble être créé par Joséphin Péladan, qui l'utilise à plusieurs reprises dans ses œuvres. Il suffira de relire par exemple son *Istar*<sup>68</sup>. Sans doute Jean Pellerin se serait-il amusé à exagérer le caractère diabolique de son imitation de Barbey d'Aurevilly en y

<sup>63</sup> Voir *L'Art du pastiche, op. cit.*, p. 333-334.

<sup>64</sup> Paris, Larousse, 1965.

<sup>65</sup> Voir *L'Art du pastiche, op. cit.*, p. 334 ; c'est Mounard qui parle à sa femme.

<sup>66</sup> Paris, Albin Michel, s.d. [1919], p. 6-12.

<sup>67</sup> *L'Art du pastiche, op. cit.*, p. 293. Passage pris au *Copiste indiscret, op. cit.*, p. 7-8.

<sup>68</sup> Paris, Édinger, 1888, p. 32 : « Cette étrange aventure se synchronise avec les traditions grecques ; les Guibborim sont les Titans, et Prométhée le chef des Bene-Élohim terrestrisés. » ; p. 42 : « et n'est-ce pas une question de droit judiciaire, de concéder les préoccupés du ciel, petits-fils des Anges terrestrisés. » ; p. 423 : « Ma fille, tu seras terrestrisée, dit Anu. / – Tu seras infernalisée, dit Anunit. » ; etc.

introduisant un terme de son disciple dont la « rage de fabriquer<sup>69</sup> » des mots était notoire. S'il a mis le mot *terrestrisée* en italique, c'est sans doute afin d'attirer l'attention des lecteurs distraits ou peu au courant de la littérature contemporaine.

Comme on peut le constater, les lexicographes tireront un réel profit en lisant ou relisant les textes qui sont réunis dans *L'Art du pastiche*<sup>70</sup>. Les quelques échantillons que j'ai examinés rapidement auront montré, au moins je l'espère, que c'est un ouvrage qui donne aux lexicographes l'occasion de se pencher sur le genre qu'ils n'ont pas encore bien exploité. Les pastiches dont je n'ai pas parlé – par exemple ceux d'Henri Bellaunay, que Jean d'Ormesson a qualifiés d'« un petit chef-d'œuvre. Un chef-d'œuvre léger. Un chef-d'œuvre en miniature. Un chef-d'œuvre paradoxal<sup>71</sup> » – attendent d'être étudiés avec soin.

---

<sup>69</sup> Anatole France, *La Vie littéraire, Troisième série*, Paris, Calmann-Lévy, s.d., p. 238.

<sup>70</sup> La présence d'un des *Contes drolatiques* de Balzac, proposé comme un pastiche des *Cent Nouvelles Nouvelles* (voir *L'Art du pastiche, op. cit.*, p. 50-53) confirme du reste ce que j'ai dit ailleurs ; voir mon article « Langue drolatique ? Quelques remarques lexicographiques et onomastiques sur *Le Pêché vesniel* », dans Éric Bordas (éd.), *Balzac et la langue*, Paris, Kimé, 2019, p. 155-168.

<sup>71</sup> Voir la préface qu'il a donnée à la réédition d'Henri Bellaunay, *Petite anthologie imaginaire de la poésie française suivie d'une Anthologie fluette mais authentique de la poésie française*, Paris, De Fallois, 1992 et 2000, p. 9.